

[Accueil](#) | [Economie](#) | Forfait fiscal: comment la Suisse a bâti un paradis pour riches

Abo **Suisse**

«Le forfait fiscal a longtemps prospéré dans la pénombre»

Pendant des décennies, le forfait fiscal s'est négocié loin des regards. Une étude fondée sur des archives inédites raconte comment la Suisse a bâti son célèbre régime fiscal. Entretien avec l'un de ses auteurs, l'historien Matthieu Leimgruber.



Barnabé Fournier

Publié aujourd'hui à 06h00



C'est aujourd'hui en Valais – ici à Verbier – que le nombre de bénéficiaires du forfait fiscal est le plus élevé. Photo Yvain Genevay/Le Matin Dimanche

LMD

Écoutez cet article:



00:00 / 11:50 1X

BotTalk

Tout le monde connaît l'existence du forfait fiscal. Cette imposition à la dépense dont bénéficient quelque 3500 grandes fortunes étrangères n'exerçant pas d'activité lucrative en Suisse, et qui rapportait, en 2018 (*ndlr: chiffre le plus récent à ce jour*), [un total de 821 millions de francs d'impôt](#).

En revanche, les dessous de ce célèbre régime fiscal restent, eux, particulièrement flous. Et pour cause: les administrations se montrent très discrètes à son sujet. C'est précisément pour lever le voile sur cette opacité que les historiens Thibaud Giddey, Geoffroy Legentilhomme et Matthieu Leimgruber, des universités de Lausanne et de Zurich, ont plongé dans les archives cantonales et fédé-

rales. Dans une étude parue cette année, ils expliquent les rouages d'un système qui contribue, depuis plus d'un siècle, à faire de la Suisse un «paradis pour riches étrangers».

Le constat est le même depuis une dizaine d'années: moins de bénéficiaires du forfait fiscal, mais des recettes toujours plus élevées. Comment l'expliquez-vous, Matthieu Leimgruber?

Au fil du XX^e siècle, les conditions d'accès à ce privilège fiscal ont été progressivement restreintes. Ce mouvement s'est d'ailleurs renforcé avant et après la votation de 2014 sur l'abolition du forfait fiscal (*ndlr: refusée par près de 60% des suffrages*), lorsque plusieurs cantons ont combattu le projet de la suppression du forfait porté par la gauche en promettant des réformes.

Mais si le nombre de bénéficiaires a baissé – d'environ 5000 en 2010 contre 4000 aujourd'hui – le forfait fiscal s'adresse à une clientèle qui déclare des dépenses plus élevées, ce qui produit des recettes plus importantes.

Comment le cadre réglementaire du forfait fiscal s'est-il progressivement construit?

Autour de 1900, les riches étrangers séjournant de manière durable à Genève ou dans le canton de Vaud, deux pôles importants du tourisme de luxe, sont tout simplement exemptés de tout impôt. Ces arrangements suscitent des critiques. Dans le canton de Vaud, la gauche et les partis agrariens dénoncent ainsi le fait que ces étrangers fortunés résident en Suisse sans contribuer aux finances publiques.

Face à ces critiques, les milieux hôteliers et leurs relais au sein des partis bourgeois proposent de soumettre ces résidents étrangers fortunés à un impôt forfaitaire. Le système se formalise durant l'entre-deux-guerres: le montant de l'impôt forfaitaire est désormais calculé sur la base de critères objectifs, comme un multiple de la valeur locative du logement déclaré par les étrangers fortunés désireux de bénéficier de ce privilège fiscal.

Quels rapports les cantons désireux de développer le forfait fiscal entretiennent-ils avec la Confédération?

À la fin des années 1940, la Confédération tente de limiter, voire d'interdire, le forfait fiscal. À l'époque, le premier conseiller fédéral socialiste en charge des Finances, Ernst Nobs, dénonce les arrangements octroyés par les cantons, qu'il qualifie de «prostitution fiscale». Ces critiques restent toutefois confinées à des échanges au sein de l'Administration fédérale et ne suscitent pas de débat public.

Une vingtaine d'années plus tard, lorsque de riches Allemands débarquent par centaines au Tessin, les mêmes reproches ressurgissent. La Confédération dénonce la complaisance des autorités fiscales locales, se plaint des informations peu précises qui lui sont transmises et souligne que de nombreux bénéficiaires du forfait fiscal indiquent exactement le montant minimum requis pour bénéficier de ce statut, ce qui est plutôt suspect.

En d'autres termes, le forfait fiscal a longtemps prospéré dans la pénombre des arrangements entre notaires, avocats fiscalistes et autorités locales friandes de compétition fiscale.



Matthieu Leimgruber, historien à l'Université de Zurich.

DR

Vous décrivez dans votre étude un système construit au sein d'un entre-soi de personnes influentes. Pouvez-vous développer cette idée?

Après les lords anglais et les princes russes qui séjournent dans le canton de Vaud à la fin du XIX^e siècle, les réfugiés fiscaux du XX^e siècle sont accueillis par des avocats et notables locaux spécialisés dans le conseil en domiciliation et gestion de fortune. Ces in-

termédiaires proches des milieux hôteliers et bien connectés à la politique cantonale forment un réseau qui facilite les négociations et les arrangements discrets.

Aujourd'hui, le système du forfait fiscal est plus encadré et formalisé, mais les cantons qui offrent ce privilège sont peu transparents sur ce sujet. Il ne faut pas non plus oublier que le rapport à l'impôt n'est pas le même pour le contribuable «moyen» qui se contente de remplir sa déclaration d'impôt que pour une centimillionnaire disposant d'une armada de conseillers chargés de gérer sa fortune de la manière la plus avantageuse et de manière transnationale, entre Londres, Monaco et Verbier.

Comment savez-vous qu'il existait de tels arrangements?

On en trouve des traces dans les archives. Par exemple, dans une correspondance du début des années 1920, un avocat vaudois s'adresse à l'administration fiscale afin de trouver un arrangement pour un client français souhaitant s'installer au bénéfice d'un forfait et pouvoir ainsi placer des millions à Genève ou à Zurich.

Un siècle plus tard, les démêlés fiscaux du milliardaire français Patrick Drahi, résident à Genève mais bénéficiaire, pendant de nombreuses années, d'un forfait fiscal valaisan plus avantageux (*ndlr: il est désormais domicilié en Israël*), laissent penser que l'opacité entourant le forfait fiscal peut parfois couvrir des pratiques abusives.

Si ce régime fiscal est né sur l'arc lémanique, c'est aujourd'hui en Valais que le nombre de bénéficiaires est le plus élevé. Comment s'est-il structuré dans ce canton?

Le Valais développe son forfait fiscal dans les années 1980 et 1990, notamment sous l'action des conseillers d'État Wilhelm Schnyder et Serge Sierro, tous deux par ailleurs avocats, dans le cadre d'une stratégie visant à promouvoir de manière agressive le tourisme alpin haut de gamme. L'essor de grandes stations de ski huppées comme Crans-Montana ou Verbier reprend d'ailleurs un modèle développé dès le début du XX^e siècle par des stations renommées comme Saint-Moritz ou Gstaad.

Là aussi, les décisions se prennent souvent dans des cercles relativement restreints et peu transparents, où se côtoient autorités locales, promoteurs immobiliers et fournisseurs de services destinés à une clientèle étrangère jouant sur les différentiels fiscaux.

Aujourd'hui, le modèle valaisan se distingue des autres forfaits cantonaux par un seuil d'entrée minimal plus bas. 250'000 francs suisses de dépenses annuelles permettent de prétendre à un forfait, contre 400'000 francs suisses dans la plupart des autres cantons.

Observe-t-on des tensions entre cantons sous fond de concurrence fiscale?

Historiquement, on retrouve dès la première moitié du XX^e siècle des documents qui attestent d'une forme d'émulation du modèle du forfait fiscal dans les cantons qui ne pratiquent pas encore ce régime, selon l'idée qu'il vaut mieux que les millionnaires étrangers s'installent chez eux plutôt que chez leurs voisins. Mais la problématique du forfait fiscal ne constitue qu'un aspect, en fin de compte assez secondaire, de la concurrence fiscale très importante qui existe non seulement entre les cantons suisses, mais aussi entre les municipalités d'un même canton.

Aujourd'hui, la grande majorité des cantons permet le forfait fiscal (*ndlr: 21 sur 26*), mais les trois quarts des bénéficiaires de ce système sont présents dans seulement quatre cantons – Vaud, Genève, Valais et le Tessin. Ce qui est frappant, c'est l'omerta qui règne dans certains de ces cantons au sujet du forfait fiscal. Dans le canton de Vaud, par exemple, le forfait fiscal fait l'objet de relativement peu de débats, y compris à gauche.

Aujourd'hui, les débats se concentrent davantage sur la concurrence entre pays que sur celle entre les cantons. Certains craignent un exode des grandes fortunes vers des régimes plus cléments. Cette inquiétude est-elle justifiée?

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux pays ont introduit des programmes visant à attirer les fortunes étrangères. On estime

ainsi que 250'000 personnes sont au bénéfice de tels privilèges fiscaux en Europe occidentale. Mais ces régimes ne sont pas comparables.

Si le forfait fiscal suisse s'adresse avant tout à quelques milliers de personnes extrêmement fortunées, d'autres dispositifs, comme celui qu'avait mis en place le Portugal (*ndlr: le programme a été officiellement fermé aux nouveaux demandeurs fin 2023*), visent plutôt des retraités aisés.

Le forfait fiscal développé par certains cantons suisses conserve par ailleurs plusieurs avantages. Le système est ancien, bien établi et bénéficie d'une grande stabilité. Avocats et gestionnaires de fortune se sont d'ailleurs empressés d'utiliser le résultat favorable de la votation de novembre 2014 afin de démarcher de nouveaux clients. Le fait que certains pays européens (Royaume-Uni, Portugal) aient déjà supprimé ou modifié des privilèges fiscaux introduits il y a quelques années renforce aussi l'aura du refuge fiscal suisse.

Quand bien même cet avantage fiscal venait à disparaître, faudrait-il vraiment s'attendre à un exode massif des grandes fortunes?

Il est difficile de répondre avec certitude à cette question. L'évolution du régime zurichois constitue toutefois un cas d'école. À la fin des années 1990, alors que plusieurs cantons de Suisse centrale développaient de manière agressive le forfait fiscal, le Canton de Zurich suit le mouvement et attire rapidement plus d'une centaine de forfaitaires. Cette compétition effrénée fait scandale et permet à la gauche zurichoise de gagner de haute lutte en 2009 une initiative demandant l'abolition de ce privilège fiscal.

Contrairement à ceux qui prédisaient une fuite massive des riches, l'abolition n'a eu aucun impact perceptible sur les recettes fiscales du canton. La plupart des personnes au bénéfice d'un forfait n'ont d'ailleurs pas quitté pas le canton de Zurich et se sont simplement installées dans des communes où les impôts étaient plus faibles.

Il faut d'ailleurs rappeler que le forfait fiscal n'a jamais eu pour objectif principal de générer des recettes pour les collectivités publiques. Dans des cantons comme Vaud ou Genève, les recettes du forfait fiscal n'ont jamais représenté plus qu'un ou deux pour cent des impôts payés par les personnes physiques.

Avec l'idée que leur fortune finira par ruisseler sur l'économie locale...

Oui, c'est ce que promettent depuis des décennies les partisans du forfait fiscal. Mais tout porte à croire que la présence de ces grandes fortunes étrangères bénéficie avant tout à des secteurs spécifiques que sont la gestion de fortune, l'immobilier et l'hôtellerie de luxe, ou encore les services en tout genre pour les super-riches.

Les fortunes étrangères accueillies par une poignée de cantons ne contribuent finalement pas au financement des services publics, qui eux profitent à l'ensemble de la population.

NEWSLETTER

«Le meilleur de l'actu économique»

Vous souhaitez rester connecté aux tendances de l'économie suisse et mondiale, suivre les femmes et les hommes qui inventent le monde de demain et mieux comprendre les enjeux de ces questions? Inscrivez-vous à notre newsletter dès maintenant.

[Autres newsletters](#)

Inscrit

Barnabé Fournier a rejoint la rédaction du magazine Bilan en septembre 2024, à la sortie de son Master en journalisme de l'Université de Neuchâtel. Auparavant, il étudie les sciences politiques à l'Université de Lausanne. Il couvre volontiers le tourisme, la politique économique et les enjeux relatifs à la vie en entreprise. [Plus d'infos](#)

✕ @BarnabeFournier

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

